

**Les fonds européens investissent dans  
le développement touristique de la Bourgogne**

La Bourgogne ne manque pas d'atouts touristiques avec son patrimoine historique, ses sites naturels, ses terroirs viticoles. Elle est une région touristique de passage, carrefour entre de grandes voies de circulation routières, autoroutières, ferroviaires ou fluviales, située entre ses deux grandes voisines Rhône-Alpes et Ile de France.

Bien que le tourisme soit une filière économique à part entière en Bourgogne, la région ne se plaçait en 2005 qu'au 14ème rang des régions touristiques françaises en termes de fréquentation et au 15ème rang en termes de consommation.

Promouvoir et développer le tourisme est donc un enjeu phare pour la région : pour renforcer l'attractivité et rallonger la durée des séjours, il s'agit d'une part de développer l'accueil et les activités autour des grands sites emblématiques, mais aussi d'assurer par ailleurs un maillage touristique de qualité sur l'ensemble du territoire.

L'Europe soutient ces efforts de développement avec le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

**Type de projets soutenus par les fonds européens en Bourgogne:**

	Financés sur le FEADER (fonds européen agricole de développement rural) :	Financés sur le FEDER (fonds européen de développement régional)
<b>Aide à l'hébergement touristique en zone rurale:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création, modernisation et extension d'auberges de jeunesse, de gîtes d'étape ou gîtes de groupe</li> <li>• Création de gîtes, meublés de tourisme et chambres d'hôtes</li> <li>• Création, modernisation et extension de parcs résidentiels de loisirs, de campings de moins de 20HLL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création, requalification et extension d'hôtels</li> <li>• Création d'hébergements de plus de 20 lits de type résidences de tourisme, hameaux d'hébergement touristiques ou combinaison de différents types d'hébergements</li> <li>• création ou extension de parcs résidentiels de loisirs ou campings d'au moins 20 HLL</li> </ul>
<b>Amélioration de l'offre touristique :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equipements de pleine nature ou de loisirs destinés à un public touristique</li> <li>• Equipements de circuits de randonnée ou de découverte</li> <li>• Conception, animation, signalétiques de routes thématiques</li> <li>• Signalétique, infrastructures d'information et d'accès aux sites</li> <li>• aménagements de sites à finalité touristique</li> <li>• Etudes de faisabilité, études de marché, diagnostic...</li> <li>• Conception, publication de guides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme du Pôle d'Excellence Rurale « grands lacs du Morvan » : étude, schémas directeurs, équipement par lac inscrit dans le PER signé</li> <li>• Programme éco-tourisme du Parc naturel régional du Morvan : tourisme de mémoire, études et outils portant sur l'adaptation de l'offre touristique aux attentes, la fréquentation et la promotion.</li> </ul>



	Financés sur le FEADER (fonds européen agricole de développement rural) :	Financés sur le FEDER (fonds européen de développement régional)
<b>Voies d'eau navigables</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement et mise à niveau des capacités d'accueil portuaires ainsi que des haltes nautiques et des berges environnantes</li> <li>• Développement et mise à niveau des infrastructures touristiques le long des voies d'eau</li> <li>• Création de services aux usagers de l'itinéraire à travers la réalisation d'équipements d'information, de location (vélos, bateaux...), de réparation, d'entretien, de stationnement, d'épicerie, restauration</li> <li>• Réhabilitation des infrastructures des canaux commerces et services information, signalétique</li> </ul>

**Rubrique : FOCUS sur un projet...**

**Construction d'un port de plaisance fluvial à AUXONNE (21)**



Pour répondre aux besoins des usagers de la voie d'eau en terme d'accueil et de services, un port privé de tourisme fluvial de 150 places a été créé sur la commune d'Auxonne en bord de Saône, au carrefour des voies navigables françaises, d'accès à la Saône, au Canal de Bourgogne, au Canal du Rhône au Rhin et au Canal de la Marne à la Saône.

Auxonne dispose en outre d'un gros potentiel touristique avec ses remparts et ses monuments historiques, son histoire liée à Bonaparte.

Ce port permettra de faciliter un séjour de plus longue durée des plaisanciers et donc d'augmenter la fréquentation touristique dans le Val de Saône. Il contribuera aussi à développer l'activité économique par la création d'une quinzaine d'emplois directs et indirects, avec des retombées notables sur le commerce local à l'image et en complément du port de Saint Jean de Losne.

La création et l'exploitation du port est assurée par la société H2O PLUS qui est une émanation de la Sté H2O, créatrice et gérante du port de St Jean de Losne.

Le coût du projet s'élève à 2 060 000 €, et a été soutenu à hauteur de 10 % par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).



**Préfet  
de la Région Bourgogne**



La protection de l'environnement est aussi au cœur du projet par la mise en place de services de récupération et le traitement des déchets (station de pompage des eaux usées, pompage des eaux de cale par une société spécialisée, et collecte des emballages recyclables par la commune) et d'autres mesures de prévention.

Pour en savoir plus, visitez le site internet consacré au [Port Royal](#) d'AUXONNE.

### Le sentier des éoliennes du pays de saint seine (21)

À la croisée des chemins entre tourisme vert, tourisme industriel et scientifique, la randonnée découverte du parc éolien du Pays de Saint-Seine est une balade dans le vent, et permet de valoriser d'un point de vue touristique l'implantation d'éoliennes dans le paysage local.

Quatre sentiers ont été aménagés avec différents points de départ situés dans les villages de Saint-Seine-l'Abbaye, de Bligny-le-sec, de Fromenteau et sur le plateau, en un point nommé « Base de vie ». Les points de départ sont signalés par un panneau regroupant une cartographie et tous les éléments à connaître avant de partir, sur les communes.

2 Sentiers pédestres : Le sentier Mistral d'une distance de 7 km, et le sentier Alizé de 13 km.

2 Sentiers VTT : Le sentier Tramontane de 15 km et le sentier Foehn de 32 km.

Le point d'attrait principal de ces sentiers demeure les éoliennes. Mais les promeneurs vont également pouvoir profiter d'un panorama sur la vallée de l'Oz. Ils vont passer à proximité de croix, de lavoirs, d'église, de l'école-musée de Champagny et de paysages verdoyants et diversifiés (forestiers et agricoles). Les sentiers permettent donc de promouvoir une énergie renouvelable et de mettre en valeur le patrimoine naturel et historique.

La boucle pédagogique : Des panneaux pédagogiques ont été réalisés et mis en place sur le parcours commun aux 4 sentiers. Ces panneaux permettent d'expliquer les éoliennes, le vent, les représentations du Dieu des vents, la faune, la flore, l'agriculture sur le territoire et le bois-énergie (filiale développée sur le territoire).

Les éoliennes sont le moyen d'attirer les touristes sur le territoire de la communauté de communes et de leur faire découvrir son patrimoine : l'abbatiale de Saint-Seine-l'Abbaye, l'école-musée de Champagny, les sources de l'Ignon...

Le projet d'un coût de 20 171,10 € a été soutenu à hauteur de 30 % par le FEADER.

Visitez le site internet de la Communauté de Communes : <http://www.cc-paysdesaintseine.fr/>



### Ils ont bénéficié des fonds européens :

- **Communauté de Communes des Grands lacs du Morvan (58)** : Subvention FEADER de 30 % pour l'aménagement du port de la Faye (Coût de l'investissement : 64 374,00 €)
- **Communauté de Communes du Pays de TOUCY (89)** : Subvention FEADER de 30 % pour la création d'un circuit de randonnée pour la découverte de la châtaigneraie Parlicoise (Coût de l'investissement : 7 661,00 €)
- **Parc naturel Régional du Morvan (58)** : Subvention FEDER de 40 % pour l'organisation de la traversée du Morvan à VTT (Coût de l'investissement 78 369,00 €)
- **Communauté de Communes Loire et Vignobles (58)** : Subvention FEDER de 20 % pour l'aménagement de la Tour du Pouilly Fumé (Coût de l'investissement 2 494 306,00 €)
- **Véloroute de NOLAY (21)** : Subvention FEADER de 22,85 % pour l'aménagement de la véloroute (Coût de l'investissement : 875 277,81 €)
- **Communauté de Communes du Sud Nivernais (58)** : Subvention FEDER de 28 % pour l'Aménagement du port de la Jonction à DECIZE (Coût de l'investissement 2 946 000,00 €).

### Vos contacts :

FEADER	FEDER
Direction Départementale des Territoires de la Côte d'Or (21) : Mme Carmen SAFTESCO : 03 80 68 30 10	Préfecture de la Côte d'Or (21) Mme Jocelyne BOURLOTON : 03.80.44.65.26
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre (58) : M. Didier MARCQ : 03 86 71 71 71	Préfecture de la Nièvre (58) : Mme Chantal GUILLIEN : 03 86 60 72 73
Direction Départementale des Territoires de la Saône et Loire (71) : M. Alain FAURE : 03.85.81.86.53	Préfecture de la Saône et Loire (71) : Mme Anne-Marie VIEILLE : 03 85 21 81 32
Direction Départementale des Territoires de l'Yonne (89) : Mme Chantal CHARONNAT : 03 86 48 41 13	Préfecture de l'Yonne (89) : Mme Anne MONTEILLET : 03 86 72 78 30

### Dates à retenir :

#### Campagne nationale : J'avance avec l'Europe. L'action de l'Europe bientôt sur les médias régionaux.

Une campagne nationale de promotion de l'intervention des fonds européens en France s'est déroulée du 26 octobre au 26 novembre dernier. Elle s'est concrétisée par la diffusion de spots (45 sec.) sur les écrans de télévision, à 19 h 45 sur M6 et à 19 h 50 sur TF1. Dans un deuxième temps, à compter du 9 décembre, ces mêmes spots seront diffusés avant ou après le journal télévisé régional sur France 3 Bourgogne. Cette série de diffusions sera complétée par différents documents sonores sur les ondes des radios locales bourguignonnes, illustrant notamment l'aide de l'Europe sur un projet d'incubateur d'entreprises à CHALON sur Saône (POTENTIEL 71) .



Préfet  
de la Région Bourgogne

